

DEPARTEMENT  
D'INDRE ET LOIRE

ARRONDISSEMENT  
DE TOURS

COMMUNE DE  
CHATEAU LA VALLIERE

Nombre de conseillers  
en exercice : 19  
Nombre de présents : 14  
Nombre de votants : 18  
Convocation du 17 juin 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE CHATEAU LA VALLIERE**

L'an deux mil vingt-deux le 27 juin à 20h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de M. GAUTHIER Jean Claude, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :** M. GAUTHIER Jean Claude, M. MERCHIER Gérard, Mme HABERT Roberte, M. GIRARD Etienne, Mme GAUTHIER Nathalie, M. DARONDEAU Valéry, M. HUGUET Raphaël, M. RAVINET Thierry, M. LEVERT Benoit, Mme RAIMBEAULT Sandrine, Mme FERET Marie-Laure, Mme DE MASCAREL Caroline (en visio-conférence), M. CHAPIN Bernard, Mme DEPOIX Patricia.

**ETAIENT ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :**

Mme BARRIER Isabelle qui a donné pouvoir à M. MERCHIER Gérard, Mme METAYER Nicole qui a donné pouvoir à M. GAUTHIER Jean Claude,

Mme HELIERE Sophie qui a donné pouvoir à M. RAVINET Thierry, M. DELAUNAY Emmanuel qui a donné pouvoir à M. DARONDEAU Valéry.

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES :** /

**ETAIENT ABSENTS :**

Mme WECLEWICZ Catherine,

M. DARONDEAU Valéry a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Objet :

- **FINANCES :**

**\* TARIFS DE LA  
CANTINE SCOLAIRE**

**N° 2022-043**

Le Conseil Municipal, après délibération et à la majorité (1 voix contre : Mme DEPOIX Patricia), augmente les tarifs précédents, en raison de l'augmentation des prix de nos fournisseurs, c'est-à-dire, forfait mensuel à 48,50 € pendant 9 mois (Septembre à Mai) basé sur les 141 jours de cantine répartis sur 10 mois. La régularisation interviendra au mois de juin 2023.

Le prix du repas est fixé comme suit pour l'année scolaire 2022/2023

- |   |      |
|---|------|
| - repas élève (élémentaire et maternelle) :       | 3,42 |
| - repas occasionnel (élémentaire et maternelle) : | 3,82 |
| - repas instituteur :                             | 4,35 |

Pour copie conforme.  
Certifié exécutoire  
compte tenu de la  
publication le 1<sup>er</sup>/07/2022  
et de la réception en  
Préfecture le 1<sup>er</sup>/07/2022



Le Maire,

*(Signature)*

JC GAUTHIER.

